

LA COMPTABILITE GENERALE : **Chapitre 1**



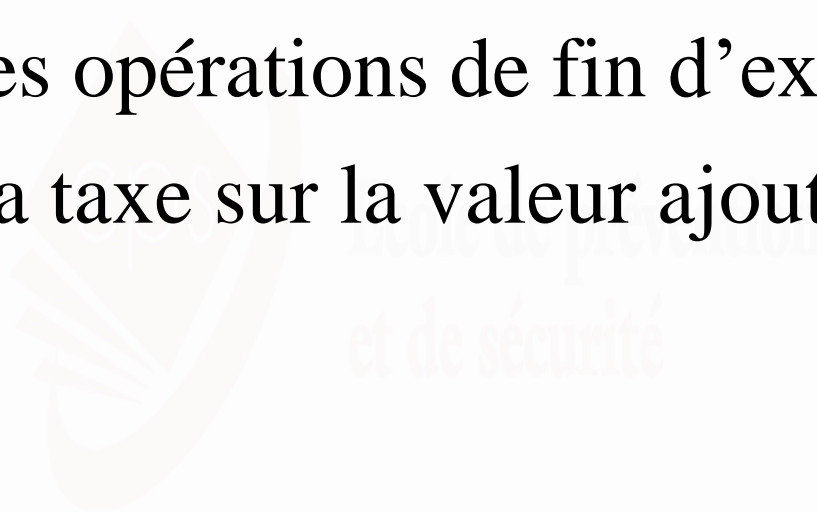
LA COMPTABILITE GENERALE



Ecole de prévention
et de sécurité

Programme

- I. Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité.
- II. Les opérations courantes.
- III. Les opérations de fin d'exercice.
- IV. La taxe sur la valeur ajoutée.



**LA COMPTABILITE GENERALE.
LE PLAN COMPTABLE.
LES COMPTES DE BILAN
ET DE RESULTAT.**



Sommaire

1. Introduction à quoi sert la comptabilité ?
2. Définition de la comptabilité.



Ecole de prévention
et de sécurité

I - Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité

Chapitre 1 : Le bilan : photographie comptable du patrimoine

Chapitre 2 : Le compte de résultat : film comptable de l'activité

Chapitre 3 : Le compte : outil d'analyse des opérations

Chapitre 4 : L'organisation comptable générale

I - Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité

A quoi sert la comptabilité :

- Définition de la comptabilité - Les faits représentés par la comptabilité
- Les utilisateurs de la comptabilité
- Caractéristiques du système d'information de la comptabilité financière
- Les règlementations comptables
- Les principes comptables

Chapitre 1 : Le bilan : photographie comptable du patrimoine

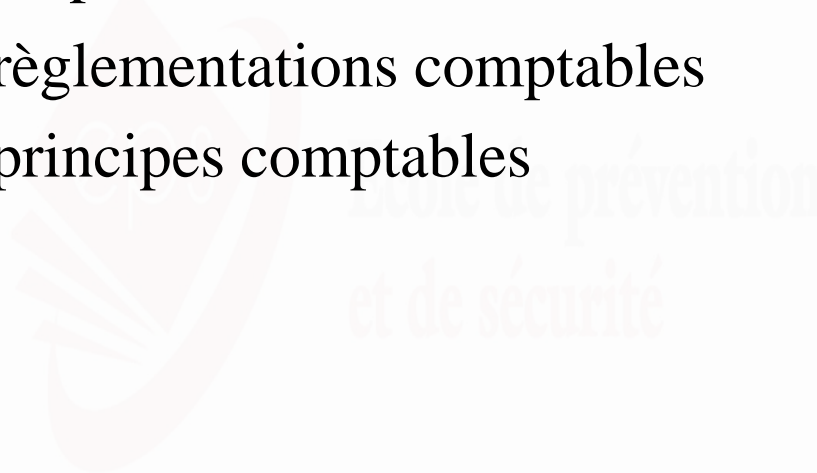
Chapitre 2 : Le compte de résultat : film comptable de l'activité

Chapitre 3 : Le compte : outil d'analyse des opérations

Chapitre 4 : L'organisation comptable générale

1. A quoi sert la comptabilité ?

1. Définition de la comptabilité
2. Les faits représentés par la comptabilité
3. Les utilisateurs de la comptabilité
4. Caractéristiques du système d'information de la comptabilité financière
5. Les réglementations comptables
6. Les principes comptables



1.1. Définition de la comptabilité

Comptabilité : définition du PCG (article 120-1)

- La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de : saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.
- La comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

On distingue essentiellement deux comptabilités :

- **Comptabilité générale (ou financière)** :
 - ✓ Appréhende les échanges avec l'extérieur.
- **Comptabilité analytique (ou de gestion)** : On la qualifie comptabilité des coûts
 - ✓ Appréhende les opérations internes à l'entreprise.

Ces flux physiques ne sont pas échangés contre des flux monétaires : il n'existe pas de prix pour les évaluer objectivement.

1.2. Les faits représentés par la comptabilité

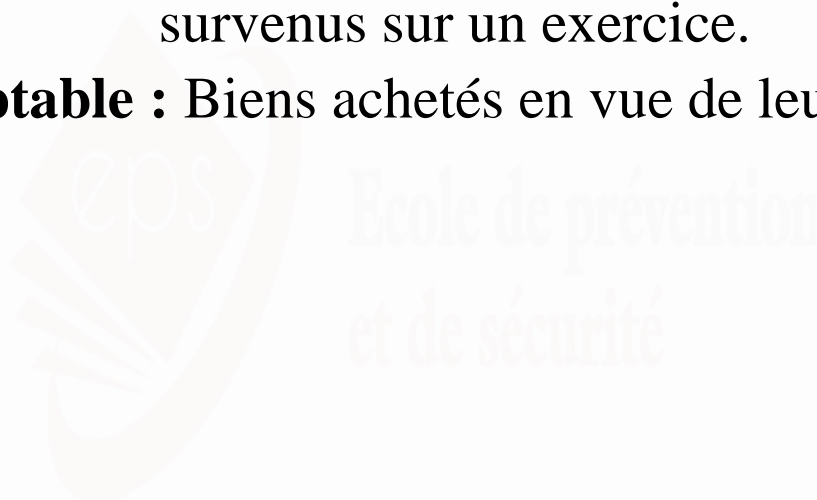
Transactions

Stocks et Flux :

Flux économique : Mesure d'une grandeur économique sur une période donnée.

Flux comptable : Somme des mouvements de même nature survenus sur un exercice.

Stock comptable : Biens achetés en vue de leur revente .



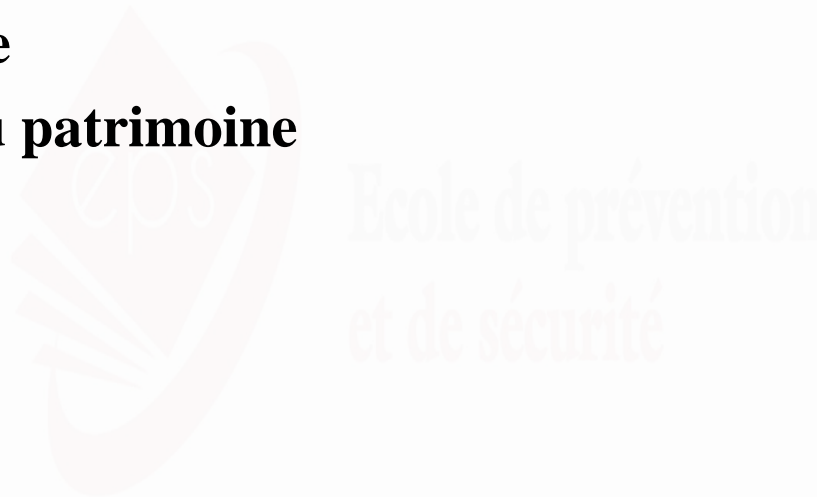
Stock économique : Mesure d'une grandeur économique à une date donnée.

Le flux est égal à la variation du montant du stock entre deux dates. Il y a constitution d'un stock dès que les flux d'entrée et de sortie sont inégaux.

Patrimoine

Performance

Structure du patrimoine



1.3. Les utilisateurs de la comptabilité

- Les dirigeants
- Les créanciers
- Les associés
- L'administration fiscale et les organismes sociaux
- Les tribunaux de commerce
- Les représentants des salariés

A retenir:

D'une manière générale la comptabilité s'adresse à tous les tiers en relation avec l'entreprise

1.4. Caractéristiques du système d'information de la comptabilité financière

Fonctions communes à tous les systèmes d'information

Comptabilité financière comme preuve des opérations commerciales :

- Les données sont saisies chronologiquement et leur enregistrement doit être ineffaçable.
- On ne peut modifier l'information une fois la saisie validée.
- Les informations produites par la comptabilité sont justifiées par des documents de base (factures, relevés de banques, contrats) afin de reconstituer l'information à partir de ces justificatifs.
- La terminologie et la forme des documents publiés sont communes à toutes les entreprises afin d'éviter tout biais dans l'interprétation de l'information comptable.

1.5. Les réglementations comptables

Normes comptables françaises (code de commerce, décret comptable et PCG) :

- Énoncé des principes comptables et plan de comptes.
- Règles relatives aux documents obligatoires (journal, grand livre, inventaire).
- Règles de fonctionnement des comptes et d'établissement des documents annuels (compte de résultat, bilan, annexe).
- Méthode d'évaluation des éléments d'actif et de passif.

Normes comptables de l'UE (normes IAS/IFRS) :

- Contenu similaire applicable aux comptes consolidés des sociétés cotées dans l'UE.

1.6. Les principes comptables

Principes de mesure :

- Principe du nominalisme ou des coûts historiques.
- Principe de prudence.
- Principe de non compensation (aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actifs et de passifs du bilan et les postes de charges et de produits du compte de résultat)

Principes d'observation :

- Principe de l'entité.
- Principe d'indépendance ou de spécialisation des exercices.
- Principe de continuité de l'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.

Qualités de l'information comptable :

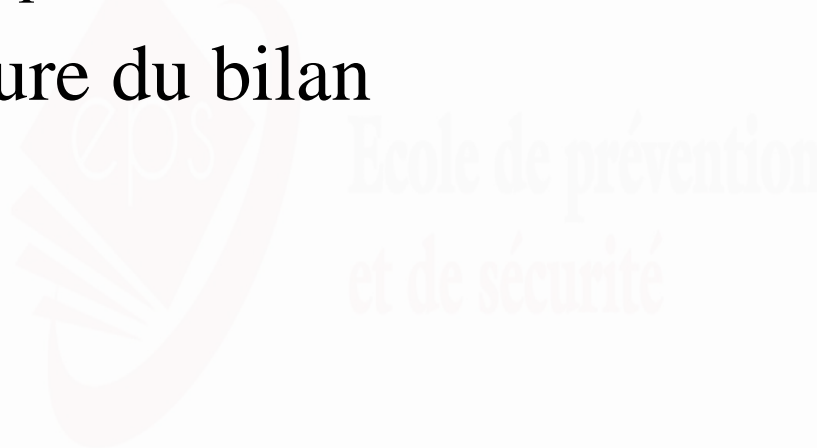
- Régularité et sincérité.
- Image fidèle.

Chapitre 1 : Le bilan : photographie comptable du patrimoine

1. Définition du bilan

1. Approche patrimoniale : la notion de capitaux propres
2. Approche fonctionnelle ou économique : la notion d'emplois et de ressources

2. Structure du bilan



1. La notion de bilan

1.1. Approche patrimoniale

Bilan : Document comptable normalisé qui exprime –à une date donnée- la situation patrimoniale de l'entreprise.

Actifs : Éléments du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entreprise (biens, créances).

Passifs: Éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise (dettes ou passif externe).

Capitaux propres : Ils mesurent la valeur nette du patrimoine.

**Capitaux propres = situation nette Actifs – passifs (externes) =
avoirs - dettes**

1.2. Approche fonctionnelle ou économique

Bilan :

- Document qui décrit l'ensemble des ressources financières que l'entreprise s'est procurée (moyens de financement) et l'ensemble des emplois (utilisation des ressources) dont elle dispose.

Ressources : passifs internes et externes :

- Les apports des associés ou le capital (ressources permanentes).
- Les dettes envers les tiers (ressources temporaires).
- Les bénéfices (ressources générées par l'activité).

Emplois : actifs

- Emplois permanents liés au cycle d'investissement (biens durables).
- Emplois temporaires liés au cycle d'exploitation (stocks, créances, liquidités).

Emplois (= actif) = Ressources (= passif) Résultat de l'exercice = actif - passif